Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20260702-2026D62-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT

DELIBERATION 2026D62

VALIDATION DU PV DE LA SEANCE DU 05/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à vingt-heure trente, le Conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DU DOIGT légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Marc BOIZARD, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 25/06/2026
Présents : Marc BOIZARD, Julie HOFER, Loïc LE JEUNE, René LE TALLEC, Anaïs RIOUALLON, Anaïs MURLA, Nicolas JUBEAU, Morgane SCOUARNEC, Laurent THOMAS, Joëlle MASSON, Isabelle BIDEAU, Jérôme GUYOMAR.
Absents ou excusés : Emmanuel TOCQUER (procuration à Marc BOIZARD), Sigrid ABELS, Alice KERBRAT
Secrétaire de séance : Nicolas JUBEAU
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 juin 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

D'APPROUVER : le procès-verbal du 5 juin 2026.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Fait et délibéré, à SAINT JEAN DU DOIGT, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

Le secrétaire de séance,
Nicolas JUBEAU

Le Maire,
Marc BOIZARD

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT
29 (Finistère)